



FICHE DU POSTE

REFERENT EDUCATIF EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA

DIRECTION / SERVICE :	Direction enfance famille / SEA MNA
SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :	Chef du SEA MNA
LOCALISATION DU POSTE :	Direction Enfance Famille - siège

CONDITIONS STATUTAIRES

CATEGORIE			FILIÈRE :	Administrative	Médico-sociale	X
A	B	C		Technique	Sociale	X
X			Autre			
CADRES D'EMPLOIS :		Assistant socio-éducatif				
GRADES :		Tous les grades du cadre d'emploi				

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme souhaité et/ou requis :	Diplôme d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé Habilitation au dispositif au AEM.
Formations / habilitations obligatoires ou à prévoir :	Connaissance des dispositions légales et réglementaires applicables aux MNA. Formation sur l'évaluation de la minorité et de l'isolement Formation à prévoir : Logiciel IODAS Web – Préfecture AEM
Expérience souhaitée :	<i>Evaluation ou accompagnement de publics se prétendant MNA, domaine de la Prévention et Protection de l'enfance.</i> <i>Expérience de travail en pluridisciplinarité et des missions transverses</i>

FINALITES DE L'ENTITE

Le Service d'Evaluation et d'Accompagnement des MNA est organisé autour de deux principales missions : évaluer la minorité et l'isolement des prétendants au statut de MNA, et assurer le suivi et l'accompagnement des MNA et jeunes majeurs ex-MNA.

Sous l'autorité du Chef de service, le référent éducatif est chargé d'accompagner et suivre les MNA confiés aux services départementaux de protection de l'enfance, ainsi que les jeunes majeurs ex-MNA. Le référent éducatif peut également être amené à renforcer les équipes d'évaluateurs de la minorité et de l'isolement des prétendants au statut de MNA.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE : REFERENT EDUCATIF

- Assurer les missions quotidiennes du service relatives au suivi et à l'accompagnement des MNA et jeunes majeurs ex-MNA en particulier l'élaboration du PPE.
- Contribuer au développement, à la socialisation et à l'accompagnement vers l'autonomie des MNA et jeunes majeurs ex-MNA.
- Aider à la prise de décision par la rédaction de rapports motivés.
- Veiller au respect des procédures, aux droits des MNA.
- Participer à l'animation du réseau et des partenaires chargés de la prise en charge des MNA (lieux d'accueil, démarches administratives concernant l'accès aux droits au séjour, à l'insertion scolaire et professionnelle, l'accès aux soins, etc.)
- Assurer en polyvalence les missions des évaluateurs de la minorité et de l'isolement des prétendants au statut de MNA selon les besoins du service.

COMPETENCES

SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les grands principes des politiques de solidarité, et les principes fondamentaux du service public - Avoir des connaissances de base en géographie mondiale et en géopolitique et porter un intérêt particulier à la question, - Connaître les dispositifs relevant de la protection de l'enfance et la réglementation concernant les MNA, - Bonne maîtrise des écrits professionnels.
SAVOIR – FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir de sérieuses qualités d'analyse. - Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques, - Faire preuve d'initiative et de décision, - Maîtriser les techniques d'intervention sociale, - Respecter le secret professionnel, - Savoir rendre compte de son action,
SAVOIR - ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de neutralité - Faire preuve de discernement et de maîtrise de soi, - Travail en équipe pluridisciplinaire, - Capacité à travailler de manière autonome, - Capacité d'écoute - Capacité d'adaptation et de polyvalence - Etre capable de questionner ses pratiques et de les faire évoluer.

INTERLOCUTEURS

INTERNES	EXTERNES :
<ul style="list-style-type: none"> - DEF et les services de la DEF - Les Pôles Enfants Confiés - Les responsables directs et indirects - Le CDEF 	<ul style="list-style-type: none"> - Préfecture du Doubs - Différents prestataires et partenaires

CONDITIONS D'EXERCICE

Spécificités horaires	Présence obligatoire durant les heures d'ouverture du service pour assurer la continuité du service public.
Déplacements	Permis B exigé – déplacements possibles selon les besoins du service
Particularités liées au poste	Savoir prendre du recul sur le contenu des écrits concernant le traitement des situations des enfants concernés par le risque de danger ou le danger en matière de prévention et protection de l'enfance.